

# Proposer un nouveau projet

## Est-ce que mon projet pourrait intéresser Fribourgissima Image Fribourg ?

—

Fribourgissima Image Fribourg (FIF) ne sponsorise pas de projets de manière globale. L'association soutient des mesures précises qui contribuent à la réalisation de ses buts, notamment au fait d'accroître le capital sympathie et la notoriété du canton de Fribourg dans le reste de la Suisse. FIF soutient par exemple les mesures de communication extra-cantonale mises en place dans le cadre de la Bénichon du Pays de Fribourg.

FIF s'engage uniquement dans la création de projet et la mise en œuvre d'événements qui **font rayonner le canton de Fribourg** au-delà de ses frontières et qui ont une **forte composante de communication**. Par exemple, en 2020, l'association a participé à la campagne de promotion touristique menée par l'Union fribourgeoise du tourisme.

## Comment déposer une demande de soutien ?

—

Si votre projet répond aux deux critères mentionnés ci-dessus (rayonnement hors-canton et forte composante de communication), vous pouvez nous transmettre une demande de soutien par mail à [info@fribourg.ch](mailto:info@fribourg.ch).

Pour que le comité puisse décider s'il souhaite s'engager dans votre projet, votre demande doit contenir les informations suivantes :

- > Informations générales (nom, lieu, dates et durée du projet, coordonnées du responsable du projet)
- > Description du projet (en quoi consiste le projet, objectifs, public-cible, budget total)
- > Montant et possibilités d'utilisation du soutien demandé
- > Rayonnement hors-canton
- > Détails de la communication hors-canton
- > Partenaires de FIF déjà impliqués dans votre projet
- > Autres Sponsors/soutiens impliqués dans votre projet
- > Aspect novateur et original de votre projet
- > Sensibilité au développement durable

## Qu'est-ce qu'il se passe après le dépôt de ma demande de soutien ?

—

Le Secrétariat accusera réception de votre demande et vous demandera des compléments d'informations si besoin. Votre dossier sera ensuite présenté au Comité qui décidera d'un éventuel soutien. Vous serez finalement informé de sa décision. L'Association se réserve le droit de choisir librement les projets dans lesquels elle souhaite s'engager.

